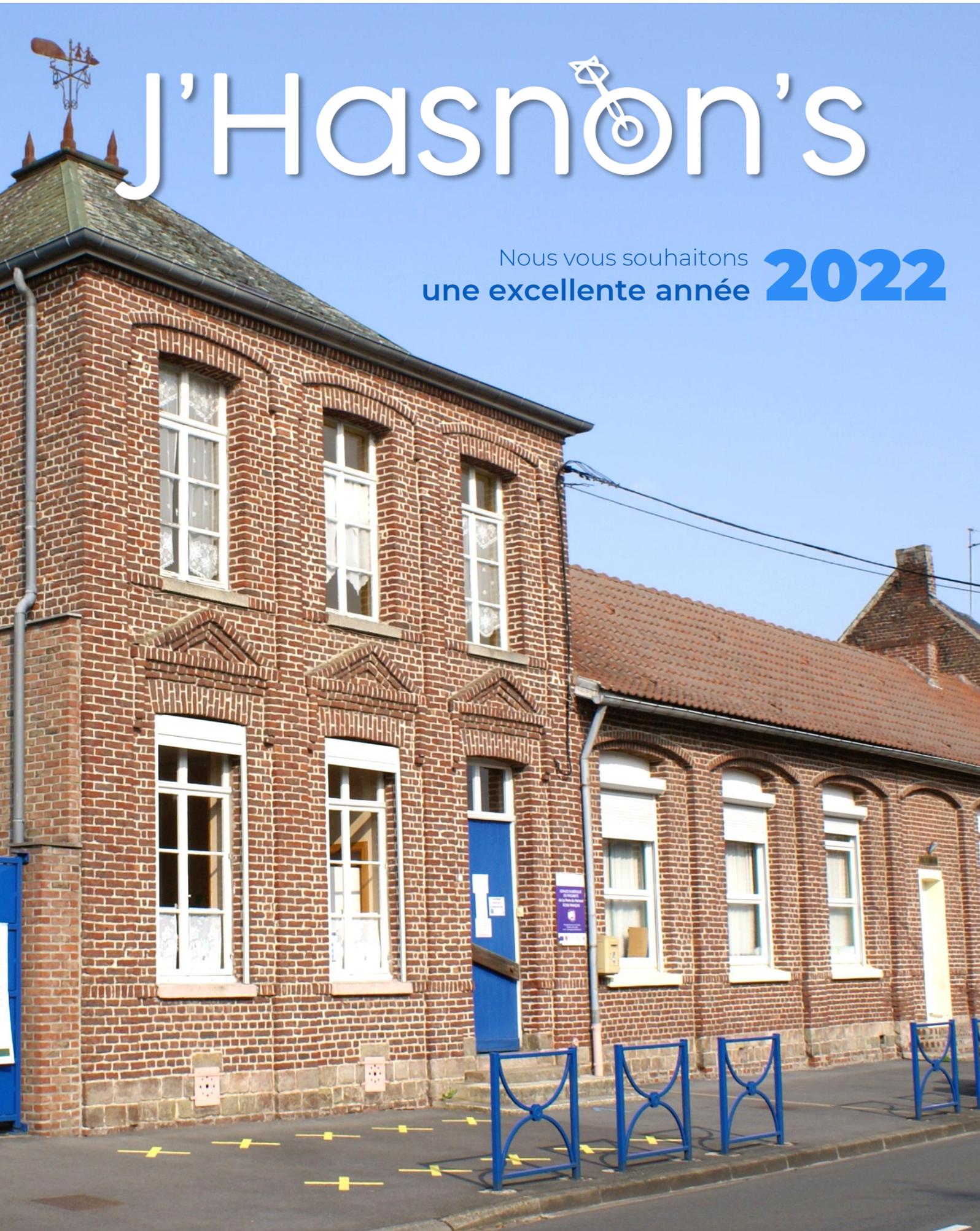


# J'Hasnon's

Nous vous souhaitons  
**une excellente année 2022**



Tél de la mairie : 03 27 21 67 17  
Site web de la commune : [hasnon.fr](http://hasnon.fr)



Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, cher-e-s ami-e-s,



Fin octobre, nous espérions tous voir enfin le bout du tunnel dans lequel nous étions périodiquement enfermés depuis la première vague et les premières mesures sanitaires annoncées le 17 mars 2020.

Aujourd'hui force est de constater qu'une cinquième vague frappe depuis plusieurs semaines notre continent et notre pays en particulier. C'est pourquoi, face à la circulation et à la transmission rapide du virus, face aux contraintes exigées par les mesures sanitaires imposées pour la cérémonie des vœux, j'ai décidé, comme plusieurs de mes collègues des communes voisines, d'annuler cette manifestation.

En ce début d'année 2022, j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés, mais aussi pour leur famille, leurs proches et leurs amis.

Durant cette année 2021 nous avons réalisé des travaux d'intérêt général : le parking dans la cour des ateliers, la remise en état de la voirie de la résidence de la gare, celle d'une place à Grand-Bray et la poursuite du programme de macadamisation des allées du cimetière. Dans un souci d'économies et de sécurité, nous avons commencé le remplacement de l'éclairage public par un éclairage LED. Nous avons restauré une partie intérieure de l'Église, nous avons continué la réparation et la mise aux normes de certains bâtiments publics que l'absence de conformité menaçait de fermeture par les services de sécurité.

Le 3 janvier 2022, le nouveau groupe scolaire, sous-dimensionné dans son étude initiale, a pu ouvrir ses portes aux élèves de Grand-Bray. Notre priorité absolue est maintenant de tout mettre en œuvre pour y accueillir les enfants toujours scolarisés à Cataine, en construisant au plus vite une nouvelle extension, faute de la part des initiateurs de ce projet, de n'avoir pas su dès le départ évaluer l'effectif attendu des élèves. Cela entrainera un surcoût de plus de 600 000,00 €.

En 2022 nous continuerons, de façon prudente, l'investissement de la voirie dans la commune, nous poursuivrons le remplacement de l'éclairage public en lampes LED, nous continuerons la rénovation des bâtiments publics trop longtemps laissés sans entretien et le programme des allées du cimetière sera maintenu.

Concernant la sécurité routière, dès le début d'année, je ferai le point avec « la commission autonome » qui m'a transmis son rapport sur lequel nous discuterons afin d'apporter un début de réponse à vos interrogations.

Espérons que l'année 2022 nous débarrasse du coronavirus afin de revoir sur chaque visage le sourire qui nous manque tant. Libérés alors des contraintes sanitaires, nous serons en droit de goûter à nouveau aux plaisirs du quotidien, de renouer avec la bise, d'apprécier chaque geste d'amitié, et de nous retrouver lors des nombreuses manifestations communales.

Au nom du conseil municipal, de Madame Boulogne Directrice Générale des Services et de l'ensemble du personnel, je vous souhaite une excellente année 2022, pleine de joie, d'amour, de prospérité et surtout une bonne santé.

Je formule un vœu destiné aux générations futures : que l'Homme devienne responsable envers sa planète et garant de la paix dans le monde.

Le Maire, André DESMEDT



**“Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire”**

(Voltaire)

La libre expression revient de droit, dans le journal J'Hasnon's de janvier, mai, septembre aux différents groupes identifiés au sein du conseil municipal. Elle n'est pas une liberté absolue, car soumise au devoir de respecter l'Autre.

Publiées comme telles, le contenu des différentes contributions n'engage donc que leurs auteurs.

## Espace d'expression du groupe majoritaire : « Hasnon, une passion commune »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

Nous vous souhaitons pour 2022 santé, joie et amitié, ce à quoi nous nous efforçons de contribuer.



**Parlons du passé car à ce jour lourd passif :**

**L'extension de l'école du Centre est achevée :** cela devait être l'école du Regroupement. Or le projet de M<sup>R</sup> NISON, mal conçu, fait qu'il manquait **3 salles de classes** : tous les élèves ne pouvaient donc pas y être accueillis.

En modifiant deux salles polyvalentes, **nous avons pu créer une salle supplémentaire pour les élèves de Grand Bray**, leur école ayant déjà été vendue par M<sup>R</sup> NISON à un promoteur.

**Pour Cataine, une autre extension s'impose** et donc de nouveaux investissements, due à l'incompétence des initiateurs de cet ambitieux projet de la « GRANDE ECOLE » d'Hasnon.

**PIRE, d'autres enfants ont été, eux, oubliés :** M<sup>R</sup> NISON, très aguerri dans la création de résidences (190 logements) a tout simplement occulté ces élèves qui accompagneront nécessairement, tôt ou tard, leurs parents venant occuper ces 190 nouveaux logements.

**La facture va être lourde.**

## Espace d'expression du groupe d'opposition : « Pour Hasnon, ensemble continuons »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

Tout d'abord nous vous souhaitons une très bonne année, qu'elle vous apporte tout ce que vous souhaitez. Nous espérons que vous vous portez bien, surtout en ces temps qui demeurent difficiles avec la recrudescence des cas de covid, y compris chez les enfants.

Nous espérons aussi que cette année sera synonyme de bonnes relations avec nos collègues de la majorité municipale, sans animosité ni colère et avec plus d'écoute sans exclusive.

A très vite.

Andy, Laetitia, Bruno, Audrey, Thibaut et Véronique.





Quatre points à lire attentivement pour les prochaines élections :

## Les bureaux de votes pour les présidentielles

**Bureaux 1 et 2** (Centre et Cataine) : Salle des fêtes

**Bureau 3** (Grand-Bray) : Salle de la gare

## Date limite des inscriptions sur les listes électorales pour les présidentielles

Pour les présidentielles du 10 et 24 avril 2022, le bulletin officiel a fixé les dates limites au-delà desquelles les inscriptions sur les listes électorales ne seront plus possibles. Retardataires, réveillez-vous :

Ainsi donc, pour les nouvelles inscriptions, et déménagements intra ou hors commune d'Hasnon, la limite officielle est fixée au :

- **2 mars** pour la démarche en ligne
- **4 mars** pour la démarche en mairie



## Une nouvelle carte électorale pour tous

La carte électorale évolue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les électeurs inscrits sur les listes électorales la recevront.

Le Numéro National d'Électeur (NNE) est mis en valeur.

- le NNE est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il est composé de 8 à 9 chiffres dans la majorité des cas. Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale ou à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 en ligne sur le site du service public (module "Interroger sa situation électorale")
- Un QR code a été ajouté sur le recto de la carte : lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site Élections.

## La procuration : quels changements ?

La gestion des procurations est simplifiée. **La procédure peut toujours se faire soit en ligne (téléprocédure) soit en version papier.** Dans tous les cas, un passage devant une autorité habilitée, un officier de Police ou un gendarme, est indispensable pour déclencher la procédure de validation de votre demande de procuration.

Le mandant devra renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Il va de soi que le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour y voter à sa place.

Pour les procurations toujours, attention aux formulaires Cerfa, support de votre demande, ceux-ci sont nouveaux : identifiés 14952\*03 et 12668\*03, tous deux mis en ligne sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675)

D'autre part, pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer le jour d'un scrutin pour raison de maladies ou encore d'une grave infirmité, le certificat médical n'est plus nécessaire, une simple attestation sur l'honneur permet de solliciter le déplacement d'officiers de police judiciaire, ou leurs délégués, au domicile du mandant.





L'école Odette et Louis PROUVOYEUR a vécu. Tous deux instituteurs d'Hasnon, appréciés par des générations d'élèves, ils avaient donné leur nom à cette école communale du centre de notre ville.

M Yannick NISON, maire lors de la mandature précédente, a pris, avec son conseil municipal de l'époque, la décision de regrouper les trois écoles de la commune sur un seul et même site, celui de l'école du Centre. Les travaux d'extension pour accueillir tous les élèves d'Hasnon commencèrent alors peu avant les élections municipales de 2020. Ils sont aujourd'hui terminés (voir l'article sur « la rentrée à l'école DAUBIÉ »).

La décision de changer le nom de cette école fut prise le 18 décembre 2021, par le conseil municipal actuel, sur proposition d'André DESMEDT le maire, en vertu du principe :

« *Nouveau bâtiment, nouvelle école, nouveau patronyme* »

Le nom de **Julie-Victoire DAUBIÉ** est ainsi retenu comme patronyme de l'école communale du Centre ; en plus de ses élèves habituels du centre-ville, elle accueille maintenant les élèves de Grand Bray, en attendant ceux de Cataine qui doivent les rejoindre dans les toutes prochaines années.

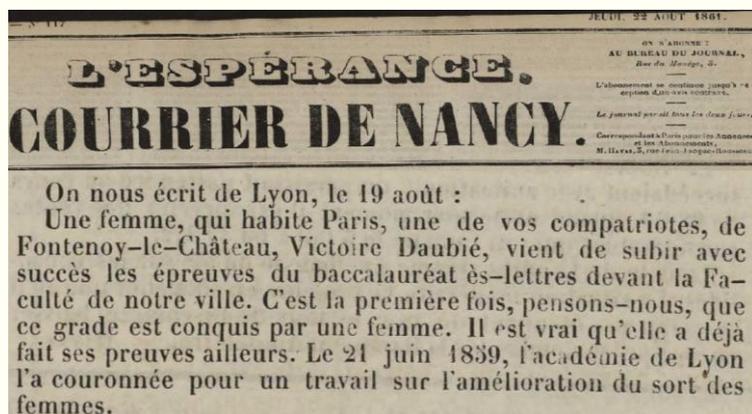


Julie-Victoire DAUBIÉ - 1867

## Qui était Julie-Victoire Daubié ?

Julie-Victoire DAUBIÉ née le 26 mars 1824 à Bains-les-Bains (Vosges) est issue de la petite bourgeoisie catholique de la ville de Fontenoy le Château où elle décède le 26 août 1874 à l'âge de 50 ans.

Elle entre dans l'histoire en devenant la première femme française à s'inscrire aux épreuves du baccalauréat à Lyon en 1861, et la première à l'obtenir le 17 août 1861. C'est aussi la première licenciée es lettres le 28 octobre 1871, à l'époque où les cours à la Sorbonne ne sont pas ouverts aux femmes.



Courrier de Nancy du 22 août 1861

Le 31 août 1844, elle obtient le « certificat de capacité », brevet d'enseignante, obligatoire depuis la loi Guizot du 28 juin 1833. La loi Falloux du 15 mars 1850 rendra ce brevet obligatoire pour les enseignantes laïques alors que selon son article 49, « Les lettres d'obédience (délivré par l'Evêque) tiendront lieu de brevet de capacité aux institutrices appartenant à des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par l'État ».

Si Julie-Victoire DAUBIÉ s'élève pour dénoncer régulièrement le manque de qualification et d'aptitude de certaines religieuses pour enseigner, c'est sans remettre en cause l'enseignement catholique.

Ainsi, le 17 août 1861, Julie-Victoire Daubié, âgée de 37 ans, est la première femme en France à obtenir le baccalauréat en totalisant six boules rouges, trois boules blanches et une boule noire. Ce système de boules était le moyen de vote des professeurs examinateurs. En ce temps-là, ils ne calculaient pas de moyenne. Une boule rouge signifiait un avis favorable, une boule blanche une abstention et une boule noire un avis défavorable.

Julie-Victoire DAUBIÉ aura partagé sa vie entre ses luttes pour l'émancipation de la femme dans la société contemporaine (mariage, conditions de travail, formation professionnelle, rémunération, droit de vote, etc.), et ses engagements dans les mouvements sociétaux de son époque.

Elle est reconnue comme journaliste française, et militante des droits des femmes.



## La rentrée à l'Ecole DAUBIÉ

À cette rentrée de janvier 2022, les élèves de Grand Bray ont rejoint leurs camarades du centre à l'école DAUBIÉ.

Cette première phase du regroupement a nécessité le déménagement, pendant les vacances de Noël, des salles de classe de l'école Marcelle et Paul FRANCOIS ; de la même façon, certaines des salles de classe du Centre, les maternelles en particulier, ont dû être réaménagées pour accueillir tout ce petit monde.

Il va de soi que les enseignants concernés ont dirigé toutes ces opérations de réinstallation de leurs matériels pédagogiques ; Il faut aussi insister sur l'investissement des personnels de la commune, personnel de service, Atsem, femmes de ménage, personnel technique qui ont sacrifié leur congé de Noël pour assurer, avec succès, ce ré-aménagement des salles de classe de l'école DAUBIÉ, sans oublier les nouvelles garderies, le dortoir et le nouveau restaurant scolaire à équiper ! Elèves et enseignants leur en sont reconnaissants.

## Pourquoi donc les élèves de Cataine ne se retrouvent-ils pas aujourd'hui à l'école Julie Victoire DAUBIÉ ?

C'est qu'il n'y avait pas assez de places pour accueillir l'ensemble des élèves d'Hasnon selon le projet de regroupement élaboré par l'équipe de M NISON : **Il manquait 3 salles de classes dans ce projet mal ficelé** comme nous vous l'avons déjà annoncé dans un J'Hasnon's précédent.

Avec l'accord de tous les partenaires concernés, en modifiant l'affectation des espaces des deux salles polyvalentes du projet, nous avons pu créer une salle de classe supplémentaire, la 14<sup>e</sup> qui nous permettait d'accueillir les élèves de Grand Bray. Malheureusement, les élèves de Cataine ne pouvaient toujours pas faire partie du regroupement scolaire. C'est le choix que nous avons dû faire.

Il faut donc aujourd'hui nous résoudre à envisager une extension de cette prétendue extension... pour accueillir, à court terme, tous les élèves d'Hasnon : Cataine et les autres. Car hélas, il y en a d'autres... à venir, eux aussi oubliés.

En effet, l'équipe de M NISON qui fut toujours prompte à créer des résidences (190 logements) a étrangement et totalement oublié de prendre en compte les petits qui accompagneront nécessairement, tôt ou tard, les parents venant occuper ces 190 logements !!! Il s'agit donc, pour nous, de réparer cet «oubli» irresponsable au plus vite, quoiqu'il en coûte.

## Pour les deux écoles d'Hasnon, l'école DAUBIÉ et celle de Cataine :

La rentrée, à Cataine et au Centre, est, rappelons-le, conditionnée par **un nouveau protocole sanitaire** aussi mutagène que le virus lui-même, et c'est peu dire. Je vous invite à consulter la page 7 pour plus de détails.

Depuis le 3 janvier, la cantine scolaire est maintenant sous le régime du « **dispositif cantine à 1 euro** ». Pour plus de détails : voir le J'Hasnon's N° 71 page 7. Cette aide aux familles est versée sous deux conditions :

- La grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins 3 tranches calculées selon les revenus des familles (quotient familial) au moins une tranche est inférieure ou égale à 1€ et une supérieure à 1€.
- Une délibération fixe cette tarification sociale avec une durée fixée ou illimitée.

QF inférieur à 500	QF entre 501 et 700	QF supérieur à 701
0,95 €	1 €	3,80 € pour un enfant 3,65 € pour deux enfants 3,50 € pour trois enfants et plus



## Ce qu'était le protocole sanitaire dans les écoles jusqu'aux vacances d'hiver :

En cas d'élève identifié positif dans une classe, celui-ci est isolé et confié à ses parents pour être confiné 7 jours. Son retour en classe est conditionné par un test PCR négatif. Les parents des autres élèves pourront attendre l'heure de la sortie de l'école pour venir rechercher leur enfant, alors cas contact.

Pour ces enfants cas contact, il est demandé de leur faire trois autotests pour un retour en classe. A la suite d'un autotest négatif, une seule attestation sur l'honneur des parents suffit pour un retour à l'école. Cette mesure reste valable pour la semaine entière, même si de nouveaux cas positifs sont déclarés dans la classe dans les moins de 7 jours qui suivent le premier cas.



La mesure de fermeture de la classe est toujours maintenue au 3ième cas positif.

Le protocole sanitaire dans toutes les écoles maternelles et élémentaires reste au niveau 3, sauf en Guyane, qui reste au niveau 4.

## Que prévoit le niveau 3 du protocole sanitaire ?



- Cours en présentiel en école primaire, au collège, cours en présentiel et/ou à distance au lycée selon le contexte local.
- Maintien des mesures renforcées d'aération et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1er degré. Lorsqu'un enseignant est absent et dans l'attente de son remplacement, les classes ne sont pas mélangées. Les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes.
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités peu physiques compatible avec le port du masque et les règles de distanciation physique. Les sports de contact ne sont pas autorisés.

## A la rentrée des vacances d'hiver (février)

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé qu'après ces congés, il « *espérait* » pouvoir assouplir le protocole « *avec pragmatisme et réalisme* » et « *en tenant compte de la situation sanitaire* ». Il s'est dit « *très enclin à faire peser le moins de contraintes possibles sur les enfants car ils doivent être notre priorité* ».

Pour savoir quel protocole sanitaire s'applique dans les écoles et établissements de votre département, vous pouvez consulter la carte de France mise à jour chaque semaine par le ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/>

## Documents utiles pour les parents : les attestations sur l'honneur des autotests

Télécharger l'attestation sur l'honneur d'un autotest 2 jours :  
[www.education.gouv.fr/media/97654/download](http://www.education.gouv.fr/media/97654/download)

Télécharger l'attestation sur l'honneur d'un autotest 4 jours :  
[www.education.gouv.fr/media/97657/download](http://www.education.gouv.fr/media/97657/download)





## LES ZONES HUMIDES

## Un atelier créatif sur le thème des milieux humides

**Le mercredi 9 février** de 9h à 10h ou de 11h à 12h pour **les 7-11 ans**,  
de 10h15 à 10h45 pour **les 3-6 ans**.

**Tarif de base** : 6 € pour un duo parent-enfant pour un atelier 3-6 ans de 30 min,  
10 € pour un duo parent-enfant pour un atelier 7-11 ans d'1h.

**Tarif** : 8 € pour un trio parent - 2 enfants pour un atelier 3-6 ans de 30 min,  
et 14 € pour un trio parent - 2 enfants pour un atelier 7-11 ans d'1h.

Inscription au préalable sur [www.tourisme-porteduhainaut.com](http://www.tourisme-porteduhainaut.com) et paiement sur place.

**Le samedi 12 février** de 14h30 à 15h30 : bienvenue aux 6-12 ans

**Tarif** : 15 € pour un duo parent-enfant pour un atelier d'1h.  
Pour un parent avec plusieurs enfants, + 10 € par enfant.

Pré-Inscription au 06.12.58.06.77 et règlement auprès de **L'écurie, espace créatif & artistique 61T**  
Rue de Tournai - 59230 Saint-Amand-les-Eaux.

## Une nouvelle exposition

du Parc naturel régional Scarpe-Escout « **Hommes et zones humides en Scarpe-Escout, du Moyen-Age à aujourd'hui** », visible du 6 au 19 février à l'antenne d'accueil de l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut située à Arenberg Creative Mine : les mardis, jeudis et samedis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le mercredi 9 février, de 9h à 12h.

## Partez à la découverte de la cité minière d'Arenberg

à l'occasion d'une visite guidée « **La vie quotidienne du mineur** », les mardis à 9h30 et les jeudis à 15h. les jeudis 10 et 17 février à 10h, le samedi 12 février à 10h et le samedi 19 février à 14h30.

Vous pourrez découvrir l'histoire fascinante de la cité minière d'Arenberg née de l'exploitation de la fosse. Elle vous offrira une belle occasion de poser votre regard sur le patrimoine architectural de ce lieu à la beauté préservée.

**Expo** : entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture. **Visite guidée payante** : 5 €. Inscription sur [www.tourisme-porteduhainaut.com](http://www.tourisme-porteduhainaut.com)



## Ou laissez-vous tenter par la visite du site minier

les mardis à 9h30 et les jeudis à 15h L'occasion de revivre la vie du mineur grâce aux différentes anecdotes.

C'est une visite incontournable d'un lieu emblématique du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais qui a su trouver une nouvelle vie : Arenberg Creative Mine, pôle image d'excellence !

**Tarif** : 5 €. **Inscription obligatoire au 06 04 15 05 44.**

**Informations :**  
03 27 48 39 65 | 06 74 76 18 54  
[odebomy@tourisme-porteduhainaut.fr](mailto:odebomy@tourisme-porteduhainaut.fr)



# Événements à venir sur le site Arenberg Creative Mine

- **Du lundi 7 au vendredi 11 mars** : Colloque international de vidéo mapping + soirée de diffusion
- **Du vendredi 18 au vendredi 25 mars** : Festival Série Mania
- **Vendredi 20 mai** : Opéra – en direct de Lille – Le Songe d'une nuit d'été d'après William Shakespeare
- **Samedi 11 et dimanche 12 juin** : Festival Ciné Vélo – Anniversaire 10 ans de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco  
Samedi projection de la comédie « Mine de Rien »  
Dimanche projection de « Billy Elliot »
- **Mercredi 6 juillet** : Arrivée d'une étape du Tour de France cycliste
- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre** : Les Journées du Patrimoine – La Traversée (Entre Le Boulon – Centre National des arts de la rue et de l'espace public et le Site Minier) – Anniversaire des 10 ans de l'inscription au patrimoine de l'Unesco



## Hasnonais de souche, parisien d'adoption, bénévole de cœur



**M. PROYART** a reçu, en juin dernier, la distinction de **l'Ordre National du Mérite au grade de Chevalier**, pour services rendus en tant que président de l'association « Médias Handicaps » depuis 17 ans.

Atteint de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, une neuropathie qui affaiblit le tonus musculaire, M. PROYART s'est fait opérer, enfant et adolescent, de la maladie qui l'handicapait sévèrement pour la marche.

Les opérations n'ont pas répondu aux espérances attendues, M. PROYART reste avec une marche entravée par des pieds et genoux gravement déficients. Il prend alors la décision de se consacrer aux personnes confrontées à la dépendance et à la grande dépendance.

Cadre dans les télécommunications, il devient expert en accessibilité des interfaces intranet pour les personnes souffrant de handicaps, comme pour aussi les personnes âgées. Son leitmotiv, est de dire que « L'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes dites "handicapées", c'est l'inaccessibilité qui crée la situation de handicap. »

En 2004, il crée son association « Médias Handicaps » afin de promouvoir l'image de la personne handicapée dans nos sociétés, personnes qu'il s'efforce bénévolement de mettre en lumière, de les rendre plus visibles dans les différents médias (la télé en particulier) en organisant des défis démontrant plus leurs capacités que leurs incapacités.

Il mobilise pour ce faire son carnet d'adresses riche de personnalités (ine Renaud, Jean-Pierre FOUCAULT, Zidane, Clint EASTWOOD, ...) qui, par leur soutien, contribuent en apportant leurs pierres, aussi petites soient-elles, au bonheur et à l'espoir de ces combattants de la vie.



## Disparition de chats, qu'on se le dise !

Depuis quelques temps, des habitants de la commune s'inquiètent de la disparition anormale de leurs animaux domestiques, des chats dans la plupart des cas.

Les soupçons, sans être avérés, se portent, vu le nombre important d'animaux disparus (67 depuis 2018), sur des personnes malfaisantes qui seraient donc à l'origine de ces disparitions.

Un rappel du code pénal et de son article R655-1 s'impose à tout le monde :

« Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la 5<sup>e</sup> classe** »

Lors d'une contravention de 5<sup>e</sup> classe, vous recevez une **amende pénale**. Celle-ci est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les 1500 € (3 000 € en cas de récidive) et est inscrite sur votre casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement prononcer des peines complémentaires : par exemple jusqu'à 120 heures d'utilité publique.





# Le marché de Noël



Les samedi 11 et dimanche 12 décembre a eu lieu, sur le parking des Ateliers municipaux, le traditionnel « Marché de Noël ». Un seul mot : **RÉUSSITE**.

De nombreux exposants et autres animateurs ont égayé ce marché de Noël, le samedi de 16 h à 22 h et le dimanche de 10h à 20h.

Le contrôle des passe-sanitaires s'est effectué dans le calme. Il a permis de pouvoir évaluer précisément le nombre de visiteurs adultes de ce marché de Noël :

- 937 personnes pour la journée de samedi
  - 890 personnes pour la journée du dimanche
- Avec les enfants, **ce sont ainsi 2500 visiteurs qui se sont déplacés sur ces deux jours.**



Le marché ne manquait pas d'animations avec des professionnels tels que : un cracheur de feu, une artiste en bulles de savons artistiques... et des artificiers, pour conclure ces festivités, qui nous ont gratifié de sons, de lumières, de fumées et surtout d'un festival de belles couleurs. Pour la satisfaction des petits, Mickey s'est invité à la fête et se prêtait volontiers aux selfies des petits et grands.

La municipalité s'est investie dans cette manifestation, en accordant la location gratuite des chalets à tous les exposants et associations sis à Hasnon. Les enfants n'étaient pas en reste : ils se sont vus gratifiés de deux tours de manège gratuits. Merci à la municipalité.

En outre, nos visiteurs avaient tout loisir de se restaurer de plats traditionnels accompagnés de vins chauds, et bières de Noël.

Les exposants, dont des associations hasnaises, des commerçants de notre ville, des artisans locaux proposaient les uns des produits biologiques, les autres des créations plutôt artistiques faites mains, telles que des écharpes, bonnets, et des coffrets cadeaux pour les fêtes.



# Le spectacle des marionnettes



Les 4 et 5 décembre s'est déroulé, dans la salle des sports, le spectacle attendu des marionnettes : « *le petit saucisson rouge et le gant méchant loup* » de la compagnie « Le fil à la patte ».

Les enfants, nombreux à chacune des deux séances, ne se sont pas gênés pour lancer des commentaires aussi amusants que le spectacle lui-même. Les parents n'ont pas été en reste et se sont manifestés par des fous rires aussi fréquents que ceux des enfants.



## Résumé sommaire :

« La nuit tombe, c'est la fin de la Journée, l'employé de la boucherie, musicien à ses heures réveille en jouant de son cornet à pistons. Son patron devient menaçant devant ce garçon-boucher indolent et lui ordonne de terminer son travail.

Toujours insouciant, notre apprenti délaissant poulets et saucissons, s'amuse encore et toujours, transformant son gant de travail avec des fourchettes, cuillères et couteaux obtenant ainsi un gant à l'allure d'un loup ne demandant qu'à dévorer ce qui est à sa disposition... » la suite ? à vous de l'imaginer ou allez voir le spectacle !



Vous venez de terminer un livre qui vous a enthousiasmé (**roman, pièce de théâtre, bande dessinée, manga, etc.**), on vous donne l'occasion de le faire connaître : en quelques lignes, dites nous pourquoi il vous aurait séduit, de façon à en faire profiter d'autres lecteurs. **Nul besoin d'être abonné à la bibliothèque**, il suffit d'être lecteur, de prendre son crayon, de déposer votre texte en mairie avec vos coordonnées (pour éventuellement vous joindre). Votre texte publié ne fera apparaître, en guise de signature, que votre prénom et l'initiale de votre patronyme.

## Tu comprendras quand tu seras grande de Virginie GRIMALDI

*Hors bibliothèque*

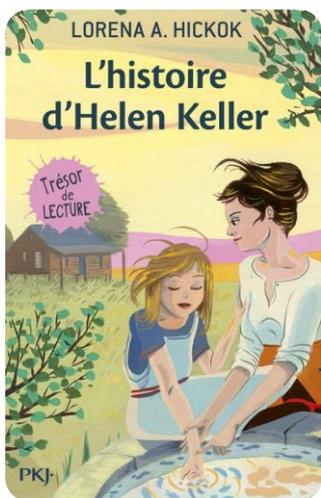
Julia, jeune psychologue qui ne déborde pas de bonheur, débarque sans trop d'enthousiasme dans une « maison de retraite ». Mais au fil des jours, elle découvre que les pensionnaires lui apprennent des choses et lui réservent bien des surprises ! C'est plein d'humour, pétillant.

Une histoire d'amitié, d'amour, en un mot d'humanité qui nous donne envie de savourer les petites joies de la vie.  
Bonne lecture.

Marie Paule D.



## Le coin des Jeunes Lecteurs



### L'histoire d'Helen Keller de Lorena A.Hickok

Comment peut vivre une petite fille de 6 ans, aveugle, sourde et muette ? Les parents font ce qu'ils peuvent mais sont désespérés...

Jusqu'au jour où Anne, une jeune femme, arrive pour tenter d'aider Helen à sortir de sa sombre prison, sans mot, ni couleur, ni son.

Les premiers échanges sont très difficiles mais la persévérance d'Anne et le désir d'apprendre d'Helen parviennent... « à vaincre l'impossible »

Une belle histoire pleine d'émotion.

*Hors bibliothèque*

Angèle HERMANN, 12 ans

Armando FARINEAU Une maladresse et donc une erreur se sont glissées dans le coin jeunesse du J'Hasnon's de novembre. Cela concerne notre jeune Armando qui nous incitait à découvrir «The Promised Neverland» de Kaiu Shirai. Armando, 13 ans et lycéen, avait été présenté comme un collégien. Dont acte.



## Le spectacle « Contes de Ch'Nord » à la bibliothèque

C'était prévu, ils étaient bien au rendez-vous dans la salle de la bibliothèque municipale : Thierry MORAL (contes) et Antoine MARHEM (violon) de l'association « In Illo tempore » (A l'époque...)

Comme on vous l'avait annoncé « Marie Grouette » et bien sûr « Cafougnette » ont été de la partie. D'autres contes, moins connus, mais tout aussi drôles tels que « La bourrique, la nappe et le gourdin » ont revisité notre culture populaire, socle de notre patrimoine régional. « In haut de ch'terril », « I bo un d'mi » et bien entendu « Le p'tit quinquin », tous les trois sur le podium des plus applaudis, ont ravi les grands comme le jeune public qui ont passé un excellent moment.





Notre ville, depuis toujours, est située au milieu d'une plaine sans relief ou si peu, exposée aux différentes et nombreuses actions de l'eau. Et si vous êtes un tant soit peu observateur, vous avez dû remarquer que l'étiage de la Scarpe est de façon assez surprenante, d'un niveau supérieur à celui des terrains qui la canalisent !

Le cadastre de l'an 1805 (figure I) comparé à l'actuel nous dit que le cours de la Scarpe (trait rouge) a, depuis, été « rectifié » (trait bleu) entre « le petit Cataine » et Warlaing. Ce même cadastre de l'an 1805 suggère, à lui seul, que le cours de la Scarpe bien trop rectiligne et régulier, entre « le petit Cataine » et l'Anguille, a lui aussi été antérieurement « rectifié ».



Dès la fin du 17ème siècle, avec une ampleur toute particulière courant du 18ème siècle, l'économie de la région évolue, se transforme sous la pression de nouveaux facteurs tels que le commerce du lin, des grains de l'Artois, et surtout du charbon, qui sort de terre en 1712 à Fresnes/Escaut. Cette nouvelle économie exige une adaptation, voire une transformation des échanges commerciaux qui ne peuvent plus se contenter du simple tombereau : la navigation commerciale sur la Scarpe et l'Escaut va profondément modifier ces deux plaines et ces deux cours d'eau.

La Scarpe devient une rivière qui n'a plus rien à voir avec ce qu'elle a été dans les siècles précédents : plus droite, plus profonde, plus large :

- la rivière sera redressée (figure II) : on supprime les sinueux méandres au profit de la ligne droite : ce sont les « coupures » réalisées en 1761-62 entre Cataine et l'Anguille et en 1835-36 entre Warlaing et Cataine. Seules pelles et pioches avaient cours à ces époques, le bulldozer n'existait pas. La Scarpe, avant ces coupures, était d'une longueur de 48 km entre Douai et Mortagne ; elle n'est plus que de 36 km après son redressement en vue de sa canalisation.
- la rivière sera dégagée de ses obstacles à la navigation, comme les moulins à eaux, et les simples barrages remplacés par des écluses à sas.
- La rivière est approfondie, autorisant la navigation de péniches d'un tirant d'eau d'1,5 m (milieu du 18ième) augmentant ainsi le tonnage des matières transportées ; ses berges seront relevées à cet effet, faisant que le niveau de la Scarpe se retrouve assez souvent au-dessus des plaines environnantes. Nous en verrons les inconvénients mais aussi les avantages pour l'Armée dans un prochain épisode.

GJ  
D'après DEUDON Géohistoire des zones humides de la vallée de la Scarpe et  
DESCHODT La plaine de la Scarpe\_Société géologique du Nord



### PROCHAIN ÉPISODE :

- Les transformations médiévales de la « Scarpe ».

À suivre



Un spectacle gratuit d'1h20 le dimanche 13 mars à 15h30 à la salle des sports.

Le passe vaccinal est obligatoire.

- La priorité est donnée à nos aînés de plus de 65 ans et aux foyers familiaux les plus fragiles (quotient familial est inférieur à 1200). Leur inscription est à faire du 07 au 20 février sur justificatif soit date de naissance pour les plus de 65 ans, soit justificatif CAF pour le quotient familial.
- La réservation sera ensuite ouverte à tous les hasnonais pour les places restantes du 21 février au 06 mars.
- Inscription obligatoire par coupon d'inscription à déposer en mairie.

Ce spectacle musical où le présent se mêle au passé est avant tout un divertissement ou projections d'images, de vidéos, de chants, d'humour, d'amour et de comédie vous entraînent dans un tourbillon d'émotions et de joie de vivre.

## Votre coupon d'inscription, à rendre en Mairie à M Hassan BEN LHADJ

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Numéro de Téléphone : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

- Foyer comprenant au moins une personne de 65 ans ou plus
- Foyer au quotient familial inférieur à 1200\*
- Autre foyer

Nombre total de personne(s) assistant à la comédie : \_\_\_\_\_ **\*justificatif de la CAF à joindre**

## Le Parc naturel régional vous invite à planter des saules

Il vous est possible dès maintenant de planter des saules à l'état de perche :

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout vous invite à replanter des perches de saules blancs. Ces tiges de 3 à 3,5 m de long pour un diamètre de 10 à 15 cm sont à planter à une profondeur de 50 à 80 cm. Il faudra ensuite couper à une hauteur de 1,80 à 2m pour obtenir un saule têtard au bout de quelques années.

Vous souhaitez planter une ou des perches ? Remplissez et renvoyer le bulletin à l'adresse mentionnée dessus avant le 21 février 2022 pour venir chercher vos perches gratuitement le 11 mars 2022 de 9h à 16h.

**Parc naturel régional Scarpe - Escout**

Vous êtes :  
 un particulier  
 un agriculteur  
 le représentant d'une commune

Prénom : .....  
 Nom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 .....  
 Tél. : .....  
 Mail : .....

Nombre de perches souhaité : .....  
 (Le stock est limité mais nous tenterons de répondre aux demandes de chacun)

Localisation envisagée :  
 jardin  
 pâture / champ  
 espace public

Implantation envisagée  
 en ligne  
 isolée

+ d'infos auprès de Frédéric Lecomte  
 tél. : 03.27.19.19.70.

Renvoyez votre coupon à l'adresse ci-dessous.

**Parc naturel régional Scarpe-Escout**  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 BP 80055  
 59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex  
 03 27 19 19 70  
[f.lecomte@pnr-scarpe-escout.fr](mailto:f.lecomte@pnr-scarpe-escout.fr)  
[www.pnr-scarpe-escout.fr](http://www.pnr-scarpe-escout.fr)



Lors des premières collectes en porte-à-porte des déchets de jardin sur la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, certaines erreurs ont été constatées entraînant parfois des refus de collecte.



## LES ERREURS À ÉVITER POUR ÊTRE COLLECTÉS DES DÉCHETS DE JARDIN

Chers usagers, lors des premières collectes en porte-à-porte des déchets de jardin, les équipes techniques ont constaté plusieurs erreurs entraînant un refus de collecte ...

### LES INTERDITS



### RAPPEL DES CONSIGNES :



#### CONTENANTS POUR ÊTRE COLLECTÉ



##### CONTENANTS À USAGE UNIQUE

- Sac en papier compostable (Kraft)
- Caisse carton brune

##### CONTENANTS RÉUTILISABLES

- Sac de jardin réutilisable
- Poubelle ronde et tonneau équipés de poignées
- Seau, bassine et caissette



##### CONTENANTS INTERDITS

- Sac poubelle en plastique
- Bac de collecte à roulettes
- Contenant sans poignées



#### LES DÉCHETS AUTORISÉS



##### DÉCHETS ACCEPTÉS

- Tonte de pelouse
- Fleurs fanées
- Feuilles d'arbres et d'arbustes
- Tailles de branches d'arbres et d'arbustes



##### DÉCHETS INTERDITS

- Déchets alimentaires
- Tous types de contenant (jardinières, pot de fleurs, ...)
- Souches
- Contenants type sac poubelle en plastique
- Tous les déchets non-végétaux



#### LES CONSIGNES À RESPECTER POUR ÊTRE COLLECTÉ

- Les branches ne doivent pas excéder 1 m et doivent être mises en fagot lié avec de la ficelle naturelle
- Les déchets de jardin doivent être déposés dans des types de contenants adaptés à la collecte
- Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir
- Le volume de dépôt autorisé est de 2m<sup>3</sup> par foyer et par collecte

**Pour rappel, si vous déposez vos déchets de jardin après le passage du camion, aucun rattrapage ne pourra être effectué.**

N° Vert 0 800 775 537

www.siaved.fr



## Ouverture d'un cabinet de psychologue thérapeute

Mme Betty JERECZEK a ouvert son cabinet, au 45 rue Delacroix, depuis le 10 janvier. Elle exerce en qualité de thérapeute diplômée es psychologie et hypnothérapie pour enfants, adultes & femmes enceintes.

Les difficultés scolaires, le stress, l'anxiété et le mal-être sont les principaux motifs de ses consultations.

« Le psychologue peut vous accompagner en cherchant à comprendre le sens de ce mal être chez votre enfant. Et en mettant en place un plan d'accompagnement en collaboration avec les parents. Il peut s'agir de l'accompagnement de votre enfant, ou de l'aide parentale lorsque les difficultés affectent le fonctionnement de la famille.

Souvent, l'accompagnement se fait en co-création avec les parents, ceux-ci connaissant mieux que n'importe qui leur enfant et le fonctionnement de leur famille.

Vous avez peut-être remarqué un mal être ces derniers temps chez votre enfant. Ce mal être s'exprime par un repli sur soi, des colères, de la tristesse, des tempêtes émotionnelles. Peut être que votre enfant manque de confiance en soi, est très réservé. Il arrive aussi que des enfants se sentent très anxieux.

Il arrive aussi que des enfants aient des difficultés liées au sommeil (endormissement, réveils nocturnes...). Certains enfants peuvent aussi vivre des difficultés liés à l'énurésie (pipis au lit, difficulté d'apprentissage à la propreté en journée). »



Tel : 07 68 58 94 20  
[www.bettyjereczek.fr](http://www.bettyjereczek.fr)



## Un couple de fleuristes sur le marché du jeudi

Audrey et Jérémy MÉRIAU, venant de Saultain, sont à votre disposition tous les jeudis de 9h à 19h sur la place Larivière.

Comme tout fleuriste, ce jeune couple vend fleurs et compositions florales. Cependant, spécialistes en horticulture, ils vous feront profiter de leurs compétences à propos du repiquage d'arbres divers et autres fleurs selon les saisons.

Tel : 06 24 74 03 90

[www.flowerbytruck.com/](http://www.flowerbytruck.com/)

## Un nouveau gérant au magasin Carrefour

Carrefour Hasnon change de manager, M Éric DUQUESNE a repris les rênes du magasin depuis le début janvier. Sa femme le rejoindra dès février et sera à la manœuvre avec lui.

M Éric DUQUESNE a commencé à travailler dès l'âge de 14 ans en tant qu'apprenti boucher ; dès 2013 il devient adjoint au magasin Carrefour de Maing, puis responsable à part entière du magasin de Pecquencourt en 2017.

Son évolution de carrière l'oblige à rester au moins 10 ans à Hasnon avant de penser aller travailler comme directeur d'un camping de Provence pour terminer agréablement son parcours professionnel.

Qui dit changement de manager, dit changement de politique. Les clients attendent donc de voir...



## Les petites créas de Marina

Mme CABESTAING Marina vous accueille dans son local, face à Cléane, depuis le 18 décembre.

Son magasin est ouvert tous les jours sauf le lundi matin, le mercredi après-midi et le dimanche après-midi.

Outre les fleurs coupées, notre fleuriste peut vous préparer des compositions florales pour tous types d'évènements (naissance, mariage, anniversaire, deuil...)

## Une fromagère sur notre marché du jeudi

Etablie à Rieulay, notre fromagère tire ses produits exclusivement de l'artisanat local.

Ses fromages sont donc des productions françaises à base de lait cru venant :

- De la ferme des sablières de Beuvry la Forêt : Yaourts et crème fraîche
- De la ferme des Marais d'Aix les Orchies : beurre et fromages frais et blancs
- D'un apiculteur de Marchiennes, M. VANDECASTEEL : différents miels
- De la boulangerie de Wandignies-Hamage : baguettes et pains aux noix.



## Distribution des chocolats de Noël

Bien placé pour savoir que les enfants reçoivent le 25 décembre de nombreux cadeaux, le Père Noël a délégué Saint Nicolas et le Père Fouettard pour la distribution de ses chocolats aux enfants des écoles le 6 décembre, jour traditionnel de la St Nicolas.

Saint Nicolas vient donc récompenser les enfants en les gratifiant de cadeaux et de friandises, leur annonçant aussi la venue prochaine du Père Noël et de ses cadeaux bien mérités.

Il est souvent assisté d'un compagnon à l'allure menaçante qui est chargé de punir les enfants qui n'ont pas été sages, le Père Fouettard, qui menace de distribuer des coups de martinet aux enfants désobéissants.

Les enfants des écoles ont pu constater que le Père Fouettard est bien un individu rustre et bruyant ne s'exprimant souvent qu'en patois contrairement à Saint Nicolas qui s'exprime, lui, en bon français.



## Le Judo

Courant décembre à Vieux Condé, lors des qualifications au championnat du Nord, tous les poussins présents sur la photo se sont qualifiés aux départementales.



De gauche à droite :

Ethan 3<sup>e</sup> - Ziad 2<sup>e</sup> - Isaac 2<sup>e</sup> - Mia 1<sup>ère</sup> - Sacha 3<sup>e</sup> - Nino 1<sup>er</sup> - Marius 3<sup>e</sup> - Emmie 3<sup>e</sup>

Pour ce qui concerne les minimes, nés en 2008-2009 :



De gauche à droite :

Archi : Non qualifié - Maxence : 7<sup>e</sup> - Baïa : 2<sup>e</sup> - Arthur : 5<sup>e</sup> - Nathan : Non qualifié

## Situation du basket hasnonais

La pandémie et ses mesures d'isolement n'ont apparemment pas altéré la motivation des jeunes et moins jeunes basketteurs. De 184 licenciés la dernière saison, ils sont aujourd'hui 191 malgré une perte de 20 licenciés consécutive à la suppression de deux équipes.

Résultats à fin décembre en catégorie jeunes :

<b>babys et mini poussins</b>	Ils participent aux rencontres District du valenciennois. Ils sont dispensés de classement.
<b>poussins</b>	C'est une équipe en reconstruction. Ils débiteront en janvier en championnat District valenciennois.
<b>benjamins</b>	2 équipes ont participé à la phase Retour au jeu, terminant 2 <sup>ème</sup> pour l'équipe 1 et 1 <sup>ère</sup> pour l'équipe 2.
<b>minimes</b>	1 <sup>ers</sup> de la phase retour au jeu
<b>cadets</b>	Engagés en championnat Excellence Région, ils sont actuellement 6 <sup>èmes</sup> sur 10.



## Quelques résultats du football

Dirigeants et président ont voulu un moment de détente, de convivialité pour leurs jeunes joueurs autour d'un arbre de Noël peu avant la trêve de fin d'année.

Chacun a sa gourde maintenant ! Chaque jeune licencié a reçu une gourde en aluminium à l'effigie du club de football... Si les bouteilles en plastique apportées lors des entrainements sont ainsi supprimées, on s'assure aussi et surtout de la bonne santé des joueurs en période de pandémie virale en faisant en sorte qu'ils ne s'hydratent pas l'un après l'autres à la même bouteille.

Lors de l'arbre de Noël du club de foot, chocolat chaud et coquille de Noël ont agrémenté l'après-midi.



<b>les seniors</b>	premiers en cinquième division district
<b>les moins de 18 ans</b>	sont en division 2 district
<b>Les moins de 14 ans</b>	sont quatrièmes en division 1 district
<b>Les moins de 11 ans</b>	effectuent des plateaux sans classement
<b>Les féminines à 7</b>	sont troisièmes en division district
<b>L'équipe loisirs</b>	effectue quelques matchs en niveau B



## À propos du recensement dans la ville

Le recensement a maintenant débuté dans la ville, les agents recenseurs sont à l'œuvre sous la férule de leur coordonnatrice, Julie MORIVAL.

Disposant de leurs photos, vous les reconnaîtrez donc plus aisément et leur manifesterez un accueil des plus sympathiques.

**De gauche à droite :** KAIFAS Martine - DELCROIX Didier - MORIVAL Aline - DERONNE Nathalie - DERONNE Modeste - MASCAUX Louise - MORIVAL Julie - JACQUES Philippe



## R.E.S.P.I.R.E - Le parrainage d'enfants

### Une histoire de générosité

Il s'agit de proposer à des personnes ou à des familles bénévoles de partager régulièrement du temps avec un enfant (en moyenne une à deux fois par mois), de l'accueillir chez soi ou de lui proposer des activités extérieures.



### Une histoire de soutien

Les parents qui se sentent un peu seuls, peuvent ainsi rejoindre le réseau et confier leur enfant à un bénévole sur des temps programmés ensemble.

### Une histoire d'écoute et de découverte

Tout au long du parrainage, une équipe de professionnels est aux côtés de l'enfant, de sa famille, du bénévole (Temps partagés, échanges téléphoniques, rencontre avec les autres bénévoles, les autres familles ...).

## R.E.S.P.I.R.E est à la recherche de bénévoles

souhaitant s'impliquer auprès d'un enfant pour entamer une relation de parrainage. Des réunions sont organisées chaque mois pour permettre de mieux connaître le parrainage.

**Si vous êtes intéressés et pour en savoir plus :** 06.08.92.57.57 – [respire@udaf59.org](mailto:respire@udaf59.org)

Vous pouvez également découvrir l'action de R.E.S.P.I.R.E. sur leur page Facebook ou sur Youtube en tapant : **Respire 59**



## Les restos du cœur

Le 23 décembre, les bénévoles des restos du cœur, l'antenne d'Hasnon, ont donné rendez-vous au Père Noël dans la salle « Espace Solidarité »

Ils avaient pris soin de commander des cadeaux au Père Noël pour que personne ne soit oublié en fin d'année : les enfants et leurs parents, bénéficiaires de l'association, ont ainsi pu avoir leur moment de bonheur et de plaisir à l'instar de toutes les autres familles.

Les anonymes et les bénévoles qui ont aidé par leur générosité à réaliser cet agréable moment sont bien entendu à remercier.

**Il est toujours possible de s'inscrire tous les Jeudis de 9H à 11H.**





## Bienvenue à

- Aliénor VALLEZ née le 11 septembre
- Alix DUBOIS née le 29 septembre
- Lucien FRANCOIS né le 26 octobre
- Sacha POTIER né le 31 octobre
- Georges LIAGRE né le 11 novembre
- Tessa CONSTANT née le 15 novembre
- Justin NOËL né le 23 novembre
- Henri DESREUMAUX né le 27 novembre
- Giovanino MAES né le 3 décembre



## Sincères félicitations à

- Alison DUHEN et Alexandre SABIAUX mariés le 4 septembre
- Annabel DUBOIS et Sébastien FRECHARD mariés le 18 septembre
- Amandine BARUZIER et Fabien STEVENARD mariés le 25 septembre



## Toutes nos condoléances à la famille de

- Matthieu DUPONT décédé le 23 septembre à l'âge de 35 ans
- Patrick MORIVAL décédé le 24 septembre à l'âge de 34 ans
- Jeanne BROUTIN née SENECAUT décédée le 21 octobre à l'âge de 89 ans
- André BOUCHART décédé le 25 octobre à l'âge de 86 ans
- Amiscia LOMOND née DIEU décédée le 1<sup>er</sup> novembre à l'âge de 93 ans
- Mathilde BASIER née LEGRAND décédée le 2 novembre à l'âge de 94 ans
- Michèle LECERF née LANNOY décédée le 15 novembre à l'âge de 80 ans
- Robert BROUTIN décédé le 29 novembre à l'âge de 95 ans
- Marie-Jeanne BRABANT décédée le 7 décembre à l'âge de 94 ans
- Sébastien DERONNE décédé le 29 décembre à l'âge de 37 ans
- Jean-Michel LARIVIERE décédé le 3 janvier à l'âge de 70 ans
- Annie VERHAEGHE née FRANCOIS décédée le 18 janvier à l'âge de 69 ans
- Claude CHOTEAU décédé le 25 janvier à l'âge de 74 ans



## Dernière minute

### Les centres de loisirs et les mesures anti-covid

Le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports demande aux familles dont les enfants fréquenteront le Centre de Loisir de présenter un test négatif les deux lundis de chaque semaine de vacances : les 7 et 14 février.

### Un décès au Parc du Faisan Doré

Une triste nouvelle : la femelle lama est décédée début janvier laissant dorénavant seul son compagnon. La cause du décès reste inconnue.



### La CAPH vous interroge

Elle se déplace à Hasnon les 7 et 8 février, les 4 et 5 mars et recueillera par un micro-trottoir dans différents milieux de vie (bibliothèque, mairie, magasins...) et sur l'espace public (sorties des écoles, marché...) vos témoignages la concernant.



La Porte du Hainaut  
Communauté d'Agglomération



## Agenda de la commune

**Samedi 5 février à partir de 19h**  
**Repas dansant** (New Country Dancer's). Salle des Fêtes.

**Lundi 21 février de 14h à 19h**  
**Don du sang.** Espace solidarité  
Réservation au 03 28 54 79 19 ou sur  
<https://bit.ly/3tZLs9e>

**Samedi 26 février**  
**Repas du Basket.** Salle des Fêtes.

**Vendredi 4 mars à 18h30**  
**Réunion de Fabien ROUSSEL.**  
Salle des Fêtes.

**Avis aux Colombophiles :**  
**Samedi 5 mars midi**  
**Repas des Colombophiles.**  
Salle des Fêtes.

**Dimanche 20 mars**  
**Vente du Club du 3<sup>e</sup> âge.**  
Salle de la Gare.

**Dimanche 27 mars**  
**Concert de l'Harmonie Municipale.** Salle des fêtes.

**Dimanche 10 avril**  
**Premier tour des élections présidentielles.**



Les tenues de ces manifestations restent sous la dépendance des directives sanitaires du gouvernement



Le nouveau restaurant scolaire



La nouvelle école maternelle



Le nouveau dortoir



Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, a rencontré les élèves des trois écoles



Les différents moments du Marché de Noël



Commémoration du 5 décembre



125 sapins ramassés dans la commune



Le spectacle de marionnettes



Journée dépistage à Hasnon le 23 décembre



Journée vaccination du 21 janvier